



COMPTE RENDU N°59 REUNION DU CABINET DU 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 8 juin à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.

Madame Félicité Célestine OMPORO ENOUANY, conseiller à la planification et à la prospective, absente du pays n'a pas pris part à la réunion.

L'ordre du jour, après amendement, a porté sur les points ci-après.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 2 juin 2023.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 2 juin 2023 ;
3. Préparation de la prochaine mission de suivi des programmes et projets.
4. Point de l'exécution des décisions antérieures du cabinet partiellement ou non encore exécutées.
5. Divers : modalités pratiques de transmission du rapport d'évaluation (2022).



1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 2 juin 2023.

Le compte rendu de la réunion du 2 juin 2023 a été adopté moyennant des amendements de forme et de fond. Il sera archivé suivant la procédure en vigueur.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 2 juin 2023.

Le directeur du cabinet a présenté ce point ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du 2 juin 2023

A.1. Finaliser l'élaboration des listes des programmes et projets par ministère et par Département, en veillant à ce que le nombre total des projets retenus représente au minimum 20% de ceux inscrits dans la loi des finances (volet investissement).

A.2. Expédier les lettres transmettant les listes des programmes et projets à suivre et à évaluer en 2023 au Premier ministre, aux membres du gouvernement.

A.3. Adresser un courrier au Secrétaire général de la Présidence de la République pour lui transmettre la liste des programmes et projets à suivre et à évaluer en 2023, en même temps que l'état des besoins de financement de la prochaine mission de suivi.

A.4. Envoyer des lettres aux partenaires techniques financiers leur demandant les portefeuilles actualisés des programmes et projets financés par eux et à mettre en œuvre en 2023.

B. Exécution des décisions au 8 juin 2023

B.1. La liste des programmes et projets par ministère a été confectionnée. Des extractions ont été faites pour chaque ministère concerné et le nombre total des projets sélectionnés représentent plus de 20% des projets inscrits au budget 2023.

B.2. La transmission de la liste des programmes et projets à suivre et à évaluer en 2023 a été faite au Premier ministre. Les autres membres du gouvernement concernés recevront la liste des projets dont ils ont la charge en début de semaine prochaine.



Il en sera de même pour les autorités des collectivités locales.

B.3. Le courrier au Secrétaire général de la Présidence de la République était en attente d'expédition.

B.4. Les lettres aux partenaires techniques et financiers ont reçu les lettres qui leur ont été adressées. Certains d'entre eux y ont déjà répondu.

3.Préparation de la prochaine mission de suivi des programmes et projets.

Le RPPR a indiqué que le bon déroulement de la prochaine mission de suivi des programmes et projets est tributaire des informations administratives attendues des ministères et des partenaires au développement.

Il a aussi noté que chaque projet, à suivre et à évaluer, doit être rattaché à la localité de sa mise en œuvre.

Le RPPR a conduit l'exercice du rattachement des projets à leur localité de mise en œuvre, en procédant à un examen de la liste page par page.

Estimant la méthodologie de travail désormais maîtrisée après examen de quelques pages de la liste, le RPPR a demandé au directeur du cabinet de superviser la poursuite de l'exercice.

4. Point des décisions des réunions antérieures partiellement ou non encore exécutées.

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a présenté le point.

A. Rappel des décisions

A.1. Acquérir le logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

A.2. Créer le site web du RPPR

A.3. Elaborer la base des données primaires des plans, programmes et projets.



B. Exécution des décisions

B.1. Le contrat d'acquisition du logiciel des plans, programmes et projets est toujours en attente d'approbation par le ministre de l'économie et des finances.

B.2. La société adjudicataire du marché de création du site web du RPPR a perçu l'acompte de démarrage.

Une première présentation de ses livrables est prévue le 16 juin 2023.

B.3. L'assistant principal et l'un des chargés d'études au secrétariat permanent de la Task-Force ont travaillé à la fusion des deux schémas de la base des données qu'ils avaient présentés lors de la dernière réunion du cabinet.

La présentation de la nouvelle structure de la base des données qui devrait être examinée à la faveur de la réunion de ce 8 juin 2023 a été reportée.

Divers : modalités pratiques de transmission du rapport d'évaluation 2022.

Le RPPR a suggéré qu'après réception du rapport par le Président de la République, il soit procédé à sa distribution aux autres autorités habilitées à le recevoir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 14 heures 15 minutes.

Amendé et adopté le 15 juin 2023.

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT



